INVITATION

À l'occasion du 10e anniversaire de la Révolution tunisienne
Et du 7ème anniversaire de la Constitution

L'association tunisienne de défense des libertés individuelles et la Fondation Heinrich Böll vous invitent à suivre le webinaire portant sur :

Dix ans de législation dans le domaine des droits et libertés :
État des lieux et défis futurs

Le webinaire sera facilité par Wahid Ferchichi
Avec la participation de Yadh Ben Achour, Bochra Bel Haj Hmida, Fadhel Moussa et Rim Mahjoub

Date et heure : Vendredi 29 janvier de 17h à 19h

Sur les pages de HBS (https://www.facebook.com/tn.boell/) et ADLI (https://www.facebook.com/adlitn.org/)

Argumentaire

« *Travail, liberté, dignité* »

Ce slogan, adopté dès les débuts de la Révolution tunisienne (le 17 décembre 2010) et qui a accompagné toutes ses étapes, témoigne d'un désir de libération par le travail, insiste sur la liberté en tant que valeur fondamentale et fixe un objectif suprême aux droits humains : la réalisation de la dignité humaine.

Ce slogan résume également toutes les générations de droits humains et leurs objectifs, ce qui confirme que depuis le début des événements de la Révolution tunisienne, la conscience collective est présente et affirme qu'il n'y a pas de distinction, ni de différence, entre les droits humains et les libertés, soulignant leur globalité, leur interdépendance et leur universalité.

Dix ans après le lancement de ce slogan et l'appel à un système complet de défense des droits humains, qu'est-ce qui a été réalisé ? Quels sont les défis que l'on a dû relever pour la mise en place d'un tel système? Quels sont les défis aujourd'hui?

Pour tenter de répondre à de telles questions, nous allons essayer de nous concentrer sur ce qui a été adopté au niveau juridique et institutionnel, tout en analysant le contexte de l'édification de ce nouvel édifice, notamment en nous appuyant sur l'observation de la vie politique, parlementaire et sociale, à travers la lecture combinée des rapports officiels et de la documentation publiée par les organisations de la société civile.

Une approche chronologique, historique et analytique est envisagée pour la présentation de la décennie faisant suite à la Révolution en termes de droits et libertés, afin d'identifier les périodes les plus saillantes de l'évolution législative et institutionnelle en la matière, ainsi que les défis qui ont marqué chacune de ces périodes au cours des 10 dernières années, car s'il est certes possible de faire état de réalisations importantes en matière de droits de l'homme, celles-ci restent, tout de même, incomplètes.

Pour procéder à cette rétrospective, il convient de diviser la décennie qui vient de s'écouler en 4 étapes, en fonction de l'apport de chacune d'entre elles au régime des droits et libertés, à savoir :

- La libération des droits et libertés par des décrets-lois (14 janvier 2011 au 16 décembre 2011) ;
- La mise en place des fondements des droits et libertés au cours d'une phase fondatrice (décembre 2011 à octobre 2014) ;
- L'évolution des droits et libertés au cours de la première législature (décembre 2014 à décembre 2019) et
- Le sort des droits et libertés depuis la montée du populisme : quel avenir (décembre 2019 à ce jour).

Et pour cerner ces périodes de législation, analyser et comprendre les défis actuels et futures Nos invité.e.s le doyen Yadh Ben Achour ; président de l'Instance supérieur pour la réalisation des objectifs de la révolution (2011) et actuellement membre du comité des droits de l'Homme des Nations Unies, le doyen Fadhel Moussa, membre de l'ANC (2011-2014) et actuel président de la municipalité de l'Ariana, Me. Bochra Bel Haj Hmida, militante féministe, députée 2014-2019 et présidente de la COLIBE (2017-2018) et Mme Rim Mahjoub membre de l'ANC (2011-2014) et députée (2014-2015) ; Présenteront leurs témoignages et analyses de cette première décennie du travail législatif.